



HAL
open science

Champ(s) de formation Droit et Sciences Politiques (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Droit et Sciences Politiques (avis sur le projet). 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02026681

HAL Id: hceres-02026681

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026681v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences et technologies

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

Présentation du champ

Le champ de formation *Sciences et technologies* (ST) est l'un des cinq champs proposés par Aix-Marseille Université (AMU). Il regroupe les mentions inscrivant de façon majoritaire ou pour partie leurs enseignements dans ce secteur éponyme. Elles sont portées principalement par quatre composantes : la faculté des Sciences, la faculté des Sciences du sport, l'institut Pythéas et l'IUT d'Aix-Marseille. L'école POLYTECH'Marseille est également impliquée dans plusieurs mentions proposées. De même, quelques mentions sont co-portées par des composantes d'autres champs ou d'autres universités telles que l'Université de Toulon (UTLN) et l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse (UAPV).

Au total, l'offre de formation comprend 14 mentions de licences, 30 mentions de licences professionnelles (LP) et 35 mentions de masters ; parmi ces formations, une LP et deux masters sont partagés avec d'autres champs. Le champ de formation ST propose une offre très étoffée qui intègre, voire étend, les axes de formations classiques dans ces domaines universitaires et professionnels. La structuration proposée reprend les anciennes mentions du champ afin d'optimiser les moyens disponibles, d'harmoniser les parcours universitaires sur le site en tenant compte des nomenclatures nationales et en répartissant les mentions selon leur spécificités.

Quatre mentions rejoignent le champ : LP *Métiers de la promotion des produits de santé*, LP *Optique professionnelle*, LP *Production végétale* et master *Génie mécanique*.

Avis sur la cohérence du champ

Le champ *Sciences et technologies* repose sur une grande expérience dans ce secteur de formation historiquement établi sur le site d'Aix-Marseille. Son périmètre d'intervention est très étendu. Il est classique et reste cohérent du point de vue des ressources disponibles et des compétences délivrées. Il propose une offre pluridisciplinaire et scientifique qui témoigne également d'une forte capacité d'innovation. Il conforte l'attention particulière accordée à l'adéquation entre le positionnement géographique des mentions, l'adossement recherche, la professionnalisation et l'évolution des enjeux sociétaux relatifs au développement durable, à l'utilisation des outils numériques, à la gestion des risques ou encore à l'administration de la santé.

Les efforts réalisés pour coordonner les formations et proposer une offre cohérente se traduisent par quelques modifications dans le rattachement des mentions au champ ST. Ainsi, la LP *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* et la licence *Sciences sanitaires et sociales* ont été réorganisées de façon satisfaisante. Par contre, trois LP pointées dans le bilan comme problématiques n'ont pas fait l'objet de modifications adaptées. Il s'agit de la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, de la LP *Métiers de l'industrie : conceptions et améliorations de processus et procédés industriels* et de la LP *Métiers de la promotion des produits de santé*. Par ailleurs, le transfert de cette dernière du champ *Santé* vers le champ ST n'est pas pertinent.

La nouvelle offre présentée bénéficie d'un environnement recherche de très grande qualité sur lesquels s'adosse la très grande majorité des mentions. L'adéquation entre les axes de recherche investis et les secteurs de formation proposés est importante. La formation à la recherche et par la recherche est renforcée à partir d'une démarche d'approche-programme insistant sur la définition des compétences à acquérir par les étudiants et encourageant la mise en commun des formes d'innovations pédagogiques expérimentées par les enseignants-chercheurs. Le dossier présenté manifeste la volonté de consolider le lien entre les neuf écoles doctorales qui gèrent la formation à la recherche et les secteurs de professionnalisation visés même si ce rapprochement recherche/formation est parfois plus ténu dans le cadre des LP.

L'environnement géographique et socio-économique est également un point fort de l'offre de formation proposée. L'établissement tend à améliorer ses relations avec les entreprises partenaires en les intégrant aux conseils de perfectionnement des mentions et en poursuivant une politique de conventions cadres facilitant les relations entre le monde professionnel et l'université. Cette démarche volontariste doit être poursuivie afin de favoriser les visites d'entreprise, l'accès au stage, notamment en licence, mais aussi l'implication plus forte de professionnels dans les formations, et plus particulièrement dans les LP. L'adéquation recherchée entre les besoins manifestés par les entreprises et les compétences développées à travers les formations universitaires délivrées est un axe stratégique important qui exige une attention particulière, soulignée de façon pertinente dans le dossier présenté.

Trois axes principaux sont présentés pour résumer la politique de l'AMU : une démarche pédagogique valorisant l'innovation et la formation des personnels, l'amélioration des actions d'orientation et d'insertion professionnelle, l'accessibilité accrue de formation tout au long de la vie (FTLV). Les dispositifs prévus pour concrétiser ces orientations s'appuient sur les formations proposées aux enseignants avec le soutien d'AMIdex ainsi que sur la déclinaison de six compétences génériques transversales favorisant la méthodologie du travail universitaire, l'autonomie des étudiants et leur mise en situation préprofessionnelle. Cette volonté de placer l'étudiant au centre du dispositif de formation est louable et répond aux difficultés rencontrées par de nombreuses mentions lors de la précédente habilitation confrontées à des taux d'échec importants. Les actions menées en faveur de la FTLV ne sont pas suffisamment mises en évidence dans les projets de formation.

L'évolution de l'offre de formation proposée dans le champ ST révèle ainsi une dynamique positive tant dans la volonté de mettre en corrélation l'organisation des mentions avec les mutations sociétales et les besoins en matière de professionnalisation que dans la prise en compte des recommandations du Hcéres du point de vue du suivi des étudiants. Ainsi, le dossier champ souligne la nécessité de mieux accompagner les étudiants et d'évaluer avec plus de précision les parcours de formation. La position exprimée, relative aux outils développés par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), est assez pessimiste du point de vue des moyens disponibles. La démarche proposée consiste de façon pragmatique à utiliser d'autres voies d'information telles que les réseaux sociaux professionnels et associations d'anciens étudiants. Néanmoins, le suivi des étudiants par l'OVE mérite d'être poursuivi comme dossier prioritaire, tant l'efficacité du pilotage dépend d'une connaissance précise de l'insertion professionnelle et de l'adéquation entre les contenus de formation et les besoins socio-économiques.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

La dispersion géographique des formations du champ ST de l'AMU est un point de préoccupation important qui est davantage pris en compte par les instances de pilotage. Les composantes disposent d'une autonomie nécessaire et d'une administration spécifique et sont engagées à poursuivre l'effort de coordination et d'harmonisation débuté lors du précédent contrat quadriennal. Cette démarche s'opérationnalise particulièrement au niveau Licence. Ainsi, les 13 licences de la faculté des Sciences sont coordonnées par une équipe de formation commune réunissant les responsables de l'ensemble des mentions et animée par un chargé de mission. La plupart des mentions de licences (10 sur 14) sont d'ailleurs regroupées au sein de trois portails. Au niveau Master, la coordination est également mise en place par une équipe de formation. Une attention particulière est portée sur l'harmonisation des unités d'enseignement (UE) de professionnalisation ainsi que sur l'alternance et le développement de réseaux.

Les actions menées afin d'intégrer les étudiants aux instances de pilotage des formations se concrétisent à travers les dispositions réglementaires relatives aux conseils des composantes ainsi qu'à la commission d'enseignement et tendent à se développer grâce à leur participation aux conseils de perfectionnement et de département. Cette démarche est à systématiser et à renforcer, au vu du bilan du précédent contrat, et doit être accompagnée également d'actions d'évaluation des formations par les étudiants. La création de réseaux d'anciens étudiants est utile mais n'est pas une mesure suffisante.

Dans cette perspective, la généralisation des dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements déployés par l'université au niveau Licence puis, au niveau Master, est une démarche pertinente qui devrait conduire à une meilleure gestion collective des parcours de mentions. Le processus, dont on postule qu'il implique également les LP, permet d'engager un dialogue constructif entre l'ensemble des acteurs (étudiants, enseignants et professionnels), au niveau des équipes pédagogiques et au niveau des instances décisionnelles.

La réflexion engagée par l'université à propos des dispositifs d'aide à la réussite doit être poursuivie. Si le taux moyen de réussite (35 %) relevé pour la 1^{ère} année de licence (L1) est dans la moyenne nationale, il reste insatisfaisant. Au regard de l'absentéisme relevé parallèlement, il interroge d'ailleurs sur les démarches engagées et sur les outils mobilisés pour répondre notamment aux problématiques de décrochage. L'université semble avoir pris la mesure de ces constats en augmentant les actions d'information à travers le dispositif « ascenseur social » et en développant les UE d'orientation professionnelle et de préprofessionnalisation qui trouvent une place plus importante dans la nouvelle offre de formation. De fait, la complexité des parcours de formation implique une information claire sur les possibilités d'orientation. De ce point de vue, il convient de noter que des réponses ont été apportées, notamment à propos de la clarification des trajectoires licence-master.

La dimension internationale du champ de formation ST est parfaitement étayée par les laboratoires d'adossés. Cette préoccupation reste présente au sein de l'université à travers les axes présentés pour développer des réseaux d'échange, augmenter l'enseignement en anglais et engager une politique de bourses encourageant la mobilité des étudiants. Cette démarche volontariste devra tenir compte de la disparité relevée entre les mentions.

L'augmentation des effectifs (+ 7 % d'étudiants par an) implique des actions d'orientation et des démarches pédagogiques adaptées. La réflexion relative à la lutte contre l'échec doit conduire à systématiser l'approche-programme impulsée par l'université afin d'alimenter une démarche d'innovation pédagogique plus volontariste dans les différentes mentions proposées. De ce point de vue, les dossiers révèlent une certaine hétérogénéité dans la présentation des modalités d'enseignement. Si certaines mentions de licence insistent sur la démarche d'approche-programme et sur l'emploi de pédagogies actives, d'autres mentions se contentent d'utiliser les outils et les plateformes numériques. Ces deux modalités d'organisations pédagogiques doivent être encouragées de façon simultanée pour conduire les étudiants dans la voie de la réussite. La table ronde prévue autour de ce thème ainsi que les actions de formation proposées aux enseignants apportent un début de réponse à ces préoccupations. Ces modalités accompagnent les autres dispositifs tels que la L1 en deux ans (ou licences en quatre ans) proposés pour les mentions intégrant une mise à niveau des étudiants à l'entrée de L1. Cette démarche reflète la dynamique positive constatée sur l'ensemble du projet présenté pour le champ ST qui a su tirer profit du processus d'évaluation tant interne qu'externe.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Chimie	L	AMU	
Informatique	L	AMU	
Mathématiques	L	AMU	
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	L	AMU	
Mathématiques, physique, chimie, informatique	L	AMU - Ecole centrale de Marseille (ECM)	Intitulé de mention « hors nomenclature ». Sa création est soutenue par un argumentaire spécifique, très convaincant, joint à sa fiche projet.
Mécanique	L	AMU	
Physique	L	AMU	
Sciences de la vie	L	AMU	
Sciences de la vie et de la terre	L	AMU	
Sciences et humanités	L	AMU	Intitulé de mention « hors nomenclature ». Intégrer des sciences sociales dans une formation de sciences est tout à fait pertinent. Cette démarche rejoint celle du master <i>Santé et humanités</i> dans le champ <i>Santé</i> .
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	AMU	
Sciences et technologies	L	AMU	
Sciences pour l'ingénieur	L	AMU	
Sciences sanitaires et sociales	L	AMU	

Aménagement paysager : conception, gestion, entretien	LP	AMU	
Bio-industries et biotechnologies	LP	AMU	
Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement	LP	AMU	
Chimie industrielle	LP	AMU	
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	LP	AMU	
Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	LP	AMU	
Métiers de l'électricité et de l'énergie	LP	AMU	
Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués	LP	AMU	
Métiers de l'électronique : fabrication de cartes et sous-ensembles électroniques	LP	AMU	
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	AMU	
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	AMU	
Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	LP	AMU	Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer les problèmes observés lors du bilan (attractivité, composition de l'équipe pédagogique ...). Ces points doivent faire l'objet d'une vigilance forte et <i>a minima</i> d'un bilan d'étape.
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	LP	AMU	
Métiers de l'industrie : industrie aéronautique	LP	AMU	
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	AMU	
Métiers de l'informatique : applications web	LP	AMU	
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	AMU	
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité	LP	AMU	
Métiers de la promotion des produits de santé	LP	AMU	Le rattachement au champ <i>Sciences et technologies</i> , plutôt qu'au champ <i>Santé</i> n'est pas pertinent. Les réserves formulées par le Hcéres sur le dossier « bilan » restent entières. Cette formation ne devrait pas être reconduite.

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	AMU	Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer les problèmes observés lors du bilan (attractivité, ...). Ces points doivent faire l'objet d'une vigilance forte et <i>a minima</i> d'un bilan d'étape.
Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire	LP	AMU	
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	AMU	
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	AMU	
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	AMU	
Optique professionnelle	LP	AMU	
Productions végétales	LP	AMU	
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	AMU	
Sécurité des biens et des personnes	LP	AMU	
Systèmes automatisé, réseaux et informatique industrielle	LP	AMU	
Biodiversité, écologie et évolution	M	AMU	
Bio-géosciences	M	AMU	
Bio-informatique	M	AMU	
Biologie intégrative et physiologie	M	AMU	
Biologie structurale, génomique	M	AMU	
Chimie	M	AMU	
Cinéma et audiovisuel	M	AMU	
Electronique, énergie électrique, automatique	M	AMU	
Génie des procédés et des bio-procédés	M	AMU - Ecole centrale de Marseille (ECM)	
Génie mécanique	M	AMU	
Gestion de l'environnement	M	AMU	
Immunologie	M	AMU	
Information et médiation scientifique et technique	M	AMU	

Informatique	M	AMU	
Instrumentation, mesure, métrologie	M	AMU - Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN)	
Intervention et développement social	M	AMU	
Mathématiques appliquées, statistique	M	AMU	
Mathématiques et applications	M	AMU	
Mécanique	M	AMU - Ecole centrale de Marseille (ECM)	
Microbiologie	M	AMU	
Nanosciences et nanotechnologies	M	AMU	
Neurosciences	M	AMU	
Physique	M	AMU	
Qualité, hygiène, sécurité	M	AMU	
Réseaux et télécommunication	M	AMU - Ecole des Mines de Saint-Etienne (ENSM)	
Sciences de la mer	M	AMU	
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	AMU	
Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	M	AMU - UAPV	
STAPS : Activité physique adaptée et santé	M	AMU -UAPV - UTLN	
STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive	M	AMU - UTLN	
STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique	M	AMU- Ecole centrale de Marseille (ECM)	
STAPS : Management du sport	M	AMU	
Traitement du signal et des images	M	AMU	

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les champs de formations pour le prochain contrat 2018-2022
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

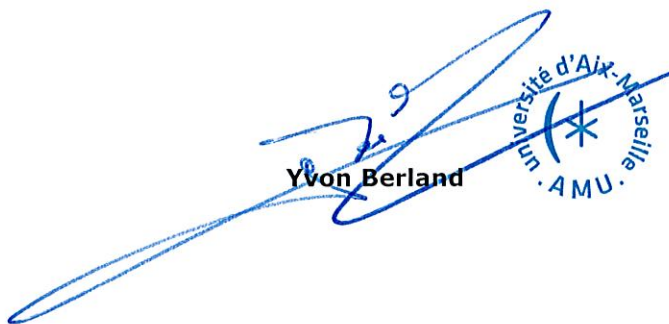
Marseille, le vendredi 3 novembre 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 11 octobre 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les champs de formations pour le prochain contrat 2018-2022.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint concernant le champ sciences et technologies.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Champ de formation

**N° du rapport HCERES :
C2018-EV-0134009M-DEF-
FOCP180015483-RT ST**

Sciences et technologies

Octobre 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Observation figurant dans le rapport	Réponse
--------------------------------------	---------

Présentation du champ

<p>3^e §</p> <p>« Cinq mentions rejoignent le champ : LP <i>Métiers de la promotion des produits de santé</i>, LP <i>Optique professionnelle</i>, LP <i>Production végétale</i>, master <i>Génie mécanique</i> et master <i>Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement</i>. »</p>	<p>La gestion administrative et le portage pédagogique de la licence <i>Optique professionnelle</i> sont déjà assurés par la composante Sciences, en collaboration avec l'IUT, dans le présent contrat, comme cela est précisé dans l'auto-évaluation du champ Sciences et technologies. Le rattachement à ce champ est donc une prise en compte de cette réalité.</p>
--	--

Les formations

<p>Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels</p>	<p>Le rapport sur le champ précise que « Le projet ne présente pas d'éléments susceptibles d'enrayer les problèmes observés lors du bilan (attractivité, composition de l'équipe pédagogique, ...) ».</p> <p>Or le rapport du HCERES sur l'auto-évaluation de cette LP est en contradiction avec le présent rapport sur le champ pour ce qui est de son attractivité. En effet dans la rubrique <i>Avis global et recommandations</i>, l'avant-dernier paragraphe débute par : « Bien que le taux de pression révèle une attractivité satisfaisante [...] ».</p> <p>Par ailleurs, la LP a été ouverte dans un lycée à la demande du rectorat, ce qui explique le taux important d'enseignants du second degré. A la rentrée 2018, un rééquilibrage des enseignements (et donc de la composition de l'équipe pédagogique) est prévu : sur les 300 heures d'enseignements de spécialité initialement assurées par les enseignants du lycée Vauvenargues, 109 heures seront dorénavant assurées par AMU. Ainsi, les enseignants d'AMU réaliseront plus d'heures que les enseignants du lycée Vauvenargues. En outre, la part des professionnels dans les enseignements a été doublée.</p> <p>D'autre part, il est prévu de faire 14 h de TP d'automatisme dans le laboratoire de l'IUT, site d'Aix, au département GMP, avec mutualisation du logiciel Labview.</p> <p>La licence est une formation proposée en formation initiale, et arrive, forte de son expérience, à insérer professionnellement les jeunes diplômés (années 2010-2015 : 67 % à 30 mois, 70 % à 18 mois, 78 % à 6 mois). L'accompagnement personnalisé en projet/stage des étudiants par des tuteurs ressources a prouvé son efficacité. C'est un atout avéré pour la progression et la réussite des étudiants, notamment pour ceux issus de filières technologiques et professionnelles.</p>
--	---

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

La licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement parcours GOSTE (Gestion et Optimisation des Systèmes de Traitement de l'Eau) a changé de composante au sein de l'Université depuis la rédaction du bilan en 2016. La plupart des remarques faites dans le rapport ont été prises en compte ou anticipées car il était évident que la situation n'était pas satisfaisante. De ce fait, plusieurs points ont fait l'objet d'évolutions.

- Implication des professionnels du secteur :

Un des objectifs des actions menées au cours des dix-huit derniers mois a été de renforcer la place des professionnels du secteur de l'eau au sein des enseignants et au sein du pilotage. En 2017-2018, les enseignements devraient être réalisés par des professionnels du secteur de l'eau à plus de 40 %. Un conseil de perfectionnement faisant appel à des professionnels du secteur (eaux usées, eaux potables, réseaux) a été constitué et un grand nombre de leurs recommandations a d'ores et déjà été mis en place : certains logiciels ont été intégrés aux enseignements (Autocad dès 2016-2017, cartographie de réseaux et SIG à compter de 2017-2018), des formations d'habilitation et des sensibilisations aux risques spécifiques ont été introduites, des notions sur les capteurs et les méthodes de mesures ont également été ajoutées à leur demande, etc. Par ailleurs, depuis cette année, nous avons un fort partenariat avec Veolia qui a recruté sept alternants. La LP GOSTE correspond en effet à leurs besoins de formation et l'équipe pédagogique travaille en lien étroit avec l'entreprise, afin d'améliorer encore la pertinence des contenus pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

- Un pilotage local, enjeu de maillage territorial :

La LP est désormais gérée localement et intégralement par l'IUT d'Aix-Marseille, qui a un site délocalisé sur place, à Digne-les-Bains. Elle est rattachée au Département Génie Biologique et constitue une poursuite d'études pour les diplômés de l'option Génie de l'Environnement du DUT. L'IUT a montré sa volonté de développer cette formation puisque, lors de son rattachement, le département a bénéficié d'un poste d'enseignant-chercheur supplémentaire. Les enseignements continuent de se faire pour partie au Lycée Pierre-Gilles-de-Gennes afin de bénéficier de leurs équipements de la plateforme métiers de l'eau. Cependant les cours et TD se font majoritairement dans les locaux de l'IUT. Le Lycée Pierre-Gilles-de-Gennes est aussi un partenaire essentiel puisque certains alternants sont hébergés à l'internat.

- Visibilité et attractivité :

Les effectifs sont revenus depuis deux ans à un niveau correct (voir tableau ci-dessous), qui peut encore être amélioré, mais il faut surtout noter que la licence est ouverte depuis 2016-2017 en alternance. Ceci s'est traduit pour cette année 2017-2018 par huit étudiants en contrat de professionnalisation (Veolia et Ortec). L'attractivité de la formation est de nouveau satisfaisante et correspond bien à un besoin du tissu économique régional (Région PACA). Par ailleurs, la provenance des étudiants est très variée du point de vue des formations et du point de vue géographique (recrutement sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer). Il n'existe aucune dépendance à une autre formation « Bac+2 » pour le recrutement puisque quasiment tous les étudiants proviennent de formations différentes.

L'objectif de ce développement est à court terme de n'ouvrir la formation plus qu'aux alternants et de déposer une demande d'ouverture en apprentissage auprès de la région PACA. Cela permettrait de renforcer sur le département des Alpes-de-Haute-Provence le maillage territorial des formations du supérieur y compris en alternance ainsi que les liens entre le secondaire et le supérieur grâce à notre partenariat avec le lycée Pierre-Gilles-de-Gennes. Dans ce sens, la licence GOSTE bénéficie du soutien du Conseil Départemental du 04, qui lui attribue une subvention de fonctionnement car la pérennité des formations situées à Digne-les-Bains est une priorité pour le département et la municipalité.

Quelques chiffres sur les évolutions de la LP GOSTE :

Année universitaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'étudiants inscrits	4	14	17
Taux de réussite	100%	93%	en cours
Formation ouverte en alternance	Non	oui	oui
Nombre d'inscrits en formation initiale	4	11	6
Nombres d'inscrits en formation continue	0	2	3
Nombre de contrats de professionnalisation	0	1	8
Recettes de formation continue	0 €	7 810 €	4 2101 €
% d'enseignement réalisé par des professionnels	12%	32%	plus de 40%

Provenance des étudiants (dernier diplôme) en 2016-2017 et 2017-2018	Nombre
DUT Génie Biologique	6
DUT Génie Chimique Génie des Procédés	1
DUT Hygiène Sécurité Environnement	2
BTS Electrotechnique ou Maintenance	9
BTS métiers de l'Eau	2
BTS GEMEAU	2
Licence Physique, Chimie ou Environnement	3
Autre	5